



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le CSSS de Rimouski-Neigette reconnu pour la qualité et la sécurité de ses soins et services par Agrément Canada

Rimouski, le 10 avril 2014 – Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Rimouski-Neigette a obtenu le statut d'organisme agréé par Agrément Canada avec une note enviable de 89 %. Ce statut indique que le CSSS de Rimouski-Neigette répond aux exigences nationales de qualité de soins et de services.

L'obtention de l'Agrément résulte d'une démarche complexe qui s'effectue sur plusieurs années et qui exige une grande implication et l'engagement de l'ensemble des intervenants du CSSS de Rimouski-Neigette. « Le processus est rigoureux et c'est très bien ainsi. C'est un devoir d'offrir à la population du Bas-Saint-Laurent des services de très grande qualité. Je suis ravie que notre établissement ait obtenu d'excellents commentaires en ce qui a trait à la relation avec le client, la prestation professionnelle et l'organisation des services. J'en profite pour remercier sincèrement tous les employés, médecins, bénévoles et gestionnaires de notre organisation. Je ne peux passer sous silence, le travail incontournable de tous les partenaires avec lesquels nous entretenons des liens étroits. Leur engagement est constant et précieux », de dire la coordonnatrice du Programme d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques du CSSS, madame Anne Groleau.

Lors de leur visite de 5 jours en mars dernier, les visiteurs d'Agrément Canada ont rencontré différentes équipes de travail du CSSS, autant celles qui donnent des soins que celles qui gravitent autour de la sécurité, des membres du conseil d'administration, des gestionnaires et la direction générale. Dans le rapport exhaustif émis par Agrément Canada, l'équipe de visiteurs a tenu à souligner le dynamisme, le professionnalisme et l'expertise des intervenants ainsi que le calibre des gestionnaires engagés et dédiés au CSSS de Rimouski-Neigette.

« À l'aide de sondages, la clientèle a aussi exprimé son appréciation des services tant sur l'accessibilité, l'organisation des services, la sécurité et la relation qu'a le CSSS avec eux. Les résultats démontrent la satisfaction de la part de nos patients. Nous continuerons à travailler en ce sens, sans relâche », de conclure madame Groleau.

Bien que le résultat global soit très satisfaisant, le CSSS de Rimouski-Neigette est conscient des défis qu'il devra relever au cours des prochains mois et des prochaines années puisque le

travail ne sera jamais terminé. Accueillant une clientèle provenant de toutes les régions de l'Est du Québec grâce à son mandat suprarégional, il est primordial pour le CSSS de Rimouski-Neigette de maintenir une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité.

Vous trouverez le Rapport d'agrément du CSSS de Rimouski-Neigette au : www.chrr.qc.ca

— 30 —

Note : Agrément Canada et le Conseil québécois d'agrément sont des organismes privés, indépendants à but non lucratif. Ils établissent des normes pour assurer la qualité et la sécurité des soins et services de santé et services sociaux.

Information : Lise Chabot
Conseillère-cadre aux communications
CSSS de Rimouski-Neigette
418-724-3000, poste 8147
418-509-9560, cellulaire
lise.chabot.csssrn@ssss.gouv.qc.ca